



MEDECIN GENERALISTE CCAS VILLE DE MANOSQUE

Famille de métiers

Santé publique > Activités de soins

Grade(s) recherché(s)

Médecin de 1ère classe

Médecin de 2ème classe

Médecin hors-classe

Métier

Médecin

Ouvert aux contractuels

Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 6 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail

Temps partiel

Télétravail

Possibilité de téléconsultation

Management

Non

Descriptif de l'emploi

Le poste consiste en la pratique de la médecine générale au sein d'un centre communal d'action sociale. Le médecin recruté pourra passer l'intégralité de son temps de travail à l'exercice de la médecine, en effet les tâches administratives (suivi des encaissements, prises des rendez-vous...) seront assurées par le secrétariat du CCAS.

Les généralistes sont rémunérés selon les grilles indiciaires de la Fonction Publique.

Le régime indemnitaire est à discuter selon le profil et l'expérience du candidat.

Possibilité de rejoindre le CCAS sous différentes formes (titulaires, contractuels, vacataire...).

Possibilité de contrat allant de 17h à 35h hebdomadaires.

Le CCAS se trouve en centre ville et à proximité immédiate de la mairie et d'autres professionnels de santé (Dentiste, Kinésithérapeute, Ostéopathe, Psychologue, Pharmacie...) et aux alentours d'autres centre de santé comme le pôle de santé la Vista, le centre médical Oxance et l'hôpital de Manosque.

Missions / conditions d'exercice

En lien avec la directrice du CCAS, vous assurez les missions de médecin généraliste au sein du centre, en toute indépendance et dans le respect du code de déontologie.

Vous bénéficierez de locaux neufs et équipés.

Ainsi, vos missions sont les suivantes :

- * Assurer la prise en charge individuelle des patients
- * Subvenir aux besoins des seniors manosquins bénéficiaires du CCAS n'ayant pas ou plus de médecins référents estimé à 300 :
 - o Effectuer les consultations de médecine générale courantes, les bilans de santé et le suivi des patients dans le cadre d'un exercice coordonné et pluridisciplinaire, au sein du CCAS,
 - o Repérer les situations à risques et orienter le patient vers un parcours de soins adapté en lien avec les partenaires,
 - o Actualiser le dossier médical en lien avec la secrétaire,
- * Prendre part aux actions collectives du service :
 - o Contribuer à l'évolution du projet de santé,
 - o Participer aux réunions de concertation avec l'équipe pluridisciplinaire, dont le Conseil Local en Santé Mentale
- * Former des stagiaires, selon les possibilités :
 - o Assurer le tutorat de médecins stagiaires en lien avec la faculté de médecine

Profils recherchés

- * Diplôme d'état de docteur en médecine, y compris diplôme européen,
- * Être inscrit(e), ou pouvant être inscrit(e), au tableau de l'Ordre des médecins départemental,
- * Maîtriser les protocoles médicaux et les actions de prévention de santé publique,
- * Posséder une connaissance de l'environnement territorial et des politiques de santé,
- * Maîtriser les outils bureautiques informatiques et les logiciels métier,
- * Sens du service public, de la déontologie, de l'éthique et respect du secret professionnel requis,

Contact et modalités de candidature

Contact

04 92 74 47 40

Informations complémentaires

Par mail à l'adresse suivante : vhoules@ville-manosque.fr

Par courrier comme suit :

CCAS ville de Manosque

16 bd Casimir Pelloutier

04100 MANOSQUE

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.